

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 09/09/2025

Reçu en préfecture le 09/09/2025

Publié le 09/09/2025

ID : 048-214800914-20250723-14_25-DE

Berger
Levfaul**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 14/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23/07/2025****OBJET : Décision modificative n°2 budget principal**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt trois juillet à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Éric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Éric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA, Roger BRUN, MME Josyane PAGES

Etaient absents : ,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget principal de l'exercice 2025 :

Investissement**Dépenses**

165 dépôt et cautionnement reçu **+ 1 000.00 €**

Investissement**Recettes**

165 dépôt et cautionnement reçu **+ 1 000.00 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- AUTORISE cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 23/07/2025

Le Maire, Eric MALHERBE

